

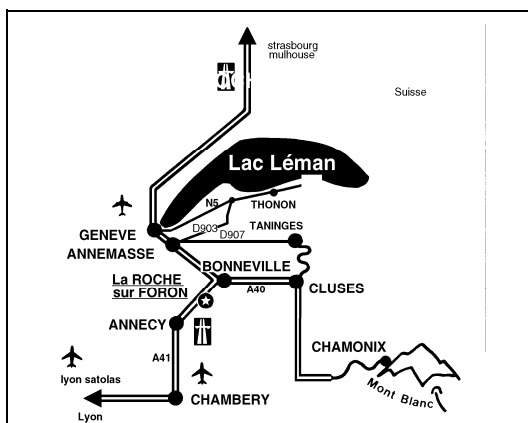
# 21<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES BORNES / LA ROCHE SUR FORON - MODERNE

24 - 25 - 26 juin 2011

## REGLEMENT PARTICULIER

### Programme du rallye

<b>Lundi 16 mai 2011</b>	<b>00h00</b>	- Parution du règlement - Ouverture des engagements.
<b>Mardi 14 juin 2011</b>	<b>24h00</b>	- Clôture des engagements.
<b>Samedi 18 juin 2011</b>		- Remise du Road Book / Office de Tourisme LRF de 8h30 à 12h30
<b>Dimanche 19 juin 2011</b>		- Remise du Road Book / Le Petit Café LRF de 8h30 à 12h30
<b>RECONNAISSANCES :</b>	<b>Samedi 18 et/ou Dimanche 19 Juin 2011</b>	LES-BORNES : 09h00 à 15h00 LA GROTTÉ-DU-DIABLE : 09h00 à 15h00 PERS-JUSSY : 14h00 à 19h00 THORENS : 14h00 à 19h00
	<b>et/ou</b>	
	<b>Vendredi 24 Juin 2011</b>	
<b>Vendredi 24 juin 2011</b>	<b>16h00 à 21h00</b>	- Vérifications Administratives et Techniques - Mise en Parc à la suite des vérifications
	<b>21h30</b>	- Première réunion du collège des commissaires
	<b>22h00</b>	- Publication des équipages admis au départ
<b>Samedi 25 juin 2011</b>	<b>06h45</b>	- Briefing Obligatoire pour tous les équipages
	<b>07h00</b>	- Départ 1 <sup>ère</sup> Etape 1 <sup>ère</sup> Section ES 1 / ES 2
	<b>10h00</b>	- Départ 1 <sup>ère</sup> Etape 2 <sup>ème</sup> Section ES 3 / ES 4
	<b>14h15</b>	- Publication des résultats partiels. (Reclassement sur ES 1 et ES 2)
	<b>15h15</b>	- Départ 1 <sup>ère</sup> Etape 3 <sup>ème</sup> Section ES 5 / ES 6
	<b>18h05</b>	- Départ 1 <sup>ère</sup> Etape 4 <sup>ème</sup> Section ES 7 / ES 8
	<b>20h25</b>	- Départ 1 <sup>ère</sup> Etape 5 <sup>ème</sup> Section ES 9
	<b>21h38</b>	- Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> voiture au parc fermé
		- Vérification finale - Publication des résultats. 30 min après l'entrée au parc du dernier concurrent
		A l'ouverture du parc - Remise des prix à la Foirexpo



CHALLENGE  
DES RALLYES DU  
COMITE REGIONAL  
RHÔNE-ALPES

COUPE DE FRANCE  
DES RALLYES

+ 16<sup>ème</sup> VHC

### Article 1 P : Organisation

Définition.

L'Association Sportive Automobile 74 organise, en qualité d'organisateur administratif

Les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin 2011

Avec le Racing Team du Pays Rochois en qualité d'organisateur technique

Une épreuve automobile nationale dénommée,

### 21<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES BORNES / LA ROCHE SUR FORON

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Rhône-Alpes.

Sous le numéro ..... du ..... 2011

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A.

Sous le Permis d'organisation numéro ..... du ..... 2011

## Comité d'organisation

1 - Président - Organisation Administrative	GRAS Lionel	4063
2 - Président - Organisation Technique	FRISON Réjean	165797
2 - Commission administration, secrétariat	PELLIER Yannick	183503
3 - Commission budget	VAILLY Thierry	48110
4 - Commission promotion, presse, publicité, protocole, animation	GROSJEAN Christophe	157405
5 - Commission parcours et road book	VAILLY Thierry	48110
6 - Commission sécurité, commissaires, matériel	FORCE Dominique	3323
7 - Secrétariat du rallye : ASA 74 - 308, rue de la Gare - 74800 REIGNIER Tel./Fax : 04.50.95.82.48 - www.asa74.fr - E-mail : info@asa74.fr	Office de Tourisme de La Roche sur Foron Place Andrevetan 74800 LA-ROCHE-SUR-FORON Téléphone: 04.50.03.36.68. - Fax : 04.50.03.31.38.	

## Permanence du Rallye / Tableau officiel d'affichage

Foirexpo de La Haute-Savoie - 1 place de Stockach - 74800 LA-ROCHE-SUR-FORON

Du Vendredi 24 juin 12h00 au dimanche 26 juin 18h00

## Organisateur Technique

RACING TEAM DU PAYS ROCHOIS - 32, rue Joseph Depoisier - 74300 CLUSES

## 1-1 P - Officiels de l'épreuve

		N° Licence
Collège des Commissaires Sportifs	Présidente Membres	BERTRAND Monique MUGNIER Gilbert GUIGUET Michel GIBILY-PICCHIONNI Christian JACQUIOT Joël
		1001 2073 14107 3302 41730
Directeur de Course		HURARD Albert
		1057
Directeur de Course Adjoint au PC		MOCELIN Denis
Directeurs de Course Adjoints		DETROYAT Jean HURARD Josyane BARRET-BOISBERTRAND Jean François
		3310 3042 1053 2025
Directeur de Course VHC		BERTRAND Pierre
		1002
Directeur de Course adjoint - Voiture Tricolore		SAILLET Patrick
		5038
Voiture Infos		MERMET Gilbert
		34846
Voiture à Damiers		VAILLY Thierry
		48110
Chargé du Classement		BARRET-BOISBERTRAND Jean François
		2025
Médecin Chef PC		CHERREAU Patrick
		23731
Commissaires Techniques		DELEVAL Alain MARTIN Yannick COURBON Gilles CAPPELLETTI Olivier
		1612 138098 23724 134399
Chargés des relations avec les concurrents		MOREL Georges PETTEX-MUFFAT Michel
		11762 3307
Chargés des vérifications administratives		AUBERT Nadine FRISON Réjean PELLIER Yannick VINCENT Cyrille GROSJEAN Christophe ou PELLIER Yannick
		183793 165797 183503 179369 157405 183503
Chargé des relations avec la presse		GROSJEAN Christophe
Responsable Radio		MERMET Patrick
Speaker		GAVARD-PERRET Philippe
		157405 3320 173941
Responsable d'épreuve.	Es. 1 / 3 - LES BORNES Es. 2 / 4 - LA GROTTTE DU DIABLE Es. 5 / 7 / 9 - PERS-JUSSY Es. 6 / 8 - THORENS	BENOIT Laurent VERNET Daniel BENOIT Laurent VERNET Daniel
		46771 147321 46771 147321
Observateur désigné par la Ligue Rhône-Alpes		NEUFELD Gérard
		11220

## 1-2 P - Eligibilité

Le 21ème Rallye National des Bornes / La Roche sur Foron (2° Division) compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes - Région Rhône-Alpes.
- Le Challenge des Rallyes du Comité Régional du sport automobile Rhône-Alpes.

## 1-3 P - Vérifications Administratives et Techniques

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu  
Vendredi 24 juin 2010 Foire Expo de la Haute-Savoie - 1, place de Stockarh - 74800 LA ROCHE SUR FORON de 18H00 à 22H00

Les vérifications finales seront effectuées le :

Dimanche 26 juin Garage DUBOUCHET - 161, Avenue de la Libération - 74800 LA ROCHE SUR FORON Tarif main d'œuvre 50,00 €

## Article 2 P : Assurances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## Article 3 P : Concurrents et Pilotes

3-1 P - Demande d'engagement – Inscriptions. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3-1-5 P Toute personne désirant participer au 21<sup>ème</sup> Rallye National des Bornes / La Roche sur Foron doit adresser sa demande d'engagement au secrétariat du rallye et Exclusivement par la poste à :

**Office de Tourisme / Rallye des Bornes 2011 – Place Andrevetan – 74800 LA ROCHE SUR FORON.**

**Au plus tôt le LUNDI 16 mai 2011 - 00h00 et au plus tard le MARDI 14 juin 2011 - 24h00** Cachet de la poste faisant foi.

Chèque libellé à l'ordre du « RACING TEAM DU PAYS ROCHOIS »

Tout engagement reçu avant le 16 mai ou par tout autre moyen que la poste sera immédiatement refusé

3-1-10 P Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures.

### 3-1-11 P Droits d'engagement.

Les droits d'engagements sont fixés à :  
- 480,00 €. Avec la publicité obligatoire des organisateurs.  
- 960,00 €. Sans la publicité obligatoire des organisateurs.

3-1-12 P Acceptation. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Au contrôle administratif, vous devez présenter : la carte grise du véhicule, la fiche d'homologation, le passeport technique, les licences et les permis de conduire de l'équipage. Si besoin, de l'attestation d'autorisation de conduire du propriétaire du véhicule.

### 3-3 P Ordre de départ.

Un reclassement sera effectué lors du parc de regroupement entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> section. (Sur les résultats des ES 1 et 2)

## Article 4 P : Voitures et Equipements

### 4-1 P - Voitures autorisées.

Conforme au règlement standard F.F.S.A. des Rallye Nationaux.

Sont autorisées les voitures homologuées à la date des vérifications techniques, qui correspondent aux prescriptions de l'annexe « J » du code sportif international pour les voitures du groupe A (y compris, WRC, FRC, Super 2000, Kit Car, Super 1600), les voitures du groupe R (R1A, R1B, R2B, R2C, R3C, R3D, R3T), les voitures du groupe N et aux prescriptions F.F.S.A pour les voitures des groupes F2000 (incluse les F2000 Spéciales), FRC, FA, FN, GT de Série 2 roues motrices et le groupe Z.

- Les voitures de la classe A8W / FA8W (- de 2500cm<sup>3</sup>), type WRC sont admises mais ne marquent pas de point.
- Les voitures de la classe A7S, type S 2000 sont admises mais ne marquent pas de point.
- Les voitures du groupe Z sont admises mais ne marquent pas de point.

### 4-3 P - Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**ATTENTION : Aucune assistance ne sera admise hors des parcs d'assistance suivants :**

Parcs d'assistance de La Roche sur Foron : Parking inférieur à la Buvette et parking visiteurs de Foire Expo, rue des Centaures.

**Chaque équipage recevra 1 autocollant « Assistance » Seul cet autocollant donne accès au parc d'assistance.**

Possibilité d'achat d'un autocollant supplémentaire : 2 véhicules d'assistance maximum autorisés par équipage.

### 4-3-2-3 P - Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## Article 5 P : Publicité

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les publicités obligatoires et facultatives seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## Article 6 P : Sites et infrastructures

### 6-1 P - Description.

Conforme au règlement standard F.F.S.A. L'itinéraire figure dans l'annexe « Itinéraire »

Le 21<sup>ème</sup> Rallye National des Bornes / La Roche sur Foron représente un parcours de **292,925 km**, divisé en 1 étape de 5 sections Il comporte 4 épreuves spéciales (**44,250 km à reconnaître**) pour une longueur totale de **98,500 km** de chronos.

Les épreuves spéciales sont:

- LES BORNES	13,975 km (ES 1 - 3)
- LA-GROTTE-DU-DIABLE	12,175 km (ES 2 - 4)
- PERS-JUSSY	10,000 km (ES 5 - 7 - 9)
- THORENS	8,100 km (ES 6 - 8)

## 6-2 P - Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA.

Voitures : Les reconnaissances seront obligatoirement faites dans le SENS des épreuves spéciales avec une voiture d'usage courant et conforme au code de la route.

Un autocollant **RECONNAISSANCES 2011** et un numéro d'ordre est à retirer à l'office du tourisme de LA-ROCHE-SUR-FORON et devra être obligatoirement apposé en haut et au centre des Pare-brise avant et arrière du véhicule de reconnaissance.

Les reconnaissances sont limitées à **3 passages par ES**

La fiche de reconnaissance **remplie au STYLO BILLE** est à remettre obligatoirement aux vérifications administratives.

Les reconnaissances sont autorisées le week-end des : **18 et/ou 19 JUIN 2011 et/ou le 24 JUIN 2011**

<b>Horaires :</b>	Spéciale - <b>LES BORNES</b>	Reconnaissances de :	de <b>09H00</b> à <b>15H00</b>
	Spéciale - <b>LA GROTTTE DU DIABLE</b>	Reconnaissances de :	de <b>09H00</b> à <b>15H00</b>
	Spéciale - <b>PERS-JUSSY</b>	Reconnaissances de :	de <b>14H00</b> à <b>19H00</b>
	Spéciale - <b>THORENS</b>	Reconnaissances de :	de <b>14H00</b> à <b>19H00</b>

**Code de la route** : Durant toute la durée du Rallye les équipages devront se conformer aux prescriptions réglementant la circulation en France. (Vitesse... Etat du véhicule...Etc.)

**Contrôles** : Des contrôles seront effectués par les organisateurs en collaboration avec les brigades de gendarmerie durant les semaines précédant l'épreuve.

**Pénalités** : En cas d'infraction constatée, les sanctions conformes au règlement standard F.F.S.A. seront soumises au collège des commissaires. (En cas d'une interdiction de départ, le montant de l'engagement reste acquis à l'organisateur.)

Le Présent article reste valable jusqu'à la fin du RALLYE.

**Tout abus sera sévèrement sanctionné**

### Article 7 P : Déroulement de l'épreuve

7-2P - **Disposition Générales relatives aux contrôles.**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7-2-11 P Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- CHASUBLE JAUNE pour les Commissaires de Route.
- CHASUBLE ORANGE pour les Chefs de Poste.
- CHASUBLE BLANCHE pour les Relations Concurrents.

### Article 8 P : Réclamations, Appels

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### Article 9 P : Classements

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Il sera établi :

- Un classement Général
- Un classement par Groupe
- Un classement par Classe
- Un classement Féminin

<b>Groupe N / FN</b> Classe 1 jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup> Classe 2 au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> Classe 3 au-dessus de 1600 cm <sup>3</sup> jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> Classe 4 au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>	<b>Groupe GT</b> Classe 9 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> Classe 10 au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>
<b>Groupe A / FA</b> Classe 5 jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup> Classe 5K Kit Car jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup> Classe 6 au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> Classe 6K Kit Car, FRC, S 1600 au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> Classe 7 au-dessus de 1600 cm <sup>3</sup> jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> Classe 7K Kit Car au-dessus de 1600 cm <sup>3</sup> jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> Classe 7S S 2000 Classe 8 au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup> Classe 8W WRC	<b>Groupe R</b> Classe R1 R1A jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup> R1B au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> Classe R2 R2A au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> R2B au-dessus de 1600 cm <sup>3</sup> jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> Classe R3 R3C jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup> R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
<b>Groupe Z (nous appliquerons la réglementation FFSA en vigueur)</b> Classe 15 jusqu'à 2500 cm <sup>3</sup>	<b>Groupe F2000</b> Classe 11 jusqu'à 1150 cm <sup>3</sup> Classe 12 au-dessus de 1150 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup> Classe 13 au-dessus de 1400 cm <sup>3</sup> jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup> Classe 14 au-dessus de 1600 cm <sup>3</sup> jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>

Le Classement du 21<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DES BORNES / LA ROCHE SUR FORON sera disponible sur : [www.asa74.fr](http://www.asa74.fr)

Article 10 P : Prix et Coupes

Les prix en espèces et les coupes seront attribués de la manière suivante :

SCRATCH :		COUPES
- 1 <sup>er</sup>	600,00 €	2 Coupes
- 2 <sup>ème</sup>	400,00 €	2 Coupes
- 3 <sup>ème</sup>	250,00 €	2 Coupes
<b>Total :</b>	<b>1.250,00 €</b>	

Classement FEMININ		COUPES
- 1 <sup>ère</sup>	200,00 €	2 Coupes
- 2 <sup>ème</sup> si + de 5 partants	100,00 €	2 Coupes
- 3 <sup>ème</sup> si + de 10 partants	50,00 €	2 Coupes
<b>Total :</b>	<b>350,00 €</b>	

Classement par GROUPE	- de 3	COUPES
- 1 <sup>er</sup>	150,00 €	2 Coupes

Classement par CLASSE	- de 3	COUPES
- 1 <sup>er</sup>	230,00 €	2 Coupes

Classement par GROUPE	+ de 3	COUPES
- 1 <sup>er</sup>	300,00 €	2 Coupes
- 2 <sup>ème</sup> si + de 5 partants	200,00 €	2 Coupes
- 3 <sup>ème</sup> si + de 10 partants	150,00 €	2 Coupes
<b>Total : (x6)</b>	<b>650,00 €</b>	<b>(3.900,00 €)</b>

Classement par CLASSE	+ de 3	COUPES
- 1 <sup>er</sup>	460,00 €	2 Coupes
- 2 <sup>ème</sup> si + de 5 partants	225,00 €	2 Coupes
- 3 <sup>ème</sup> si + de 10 partants	125,00 €	2 Coupes
- 4 <sup>ème</sup> si + de 15 partants	75,00 €	
- 5 <sup>ème</sup> si + de 20 partants	50,00 €	
<b>Total : (x18)</b>	<b>935,00 €</b>	<b>(16.830,00€)</b>

TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES : 22 330,00 € - LES COUPES NE SONT PAS CUMULABLES

La remise des prix aura lieu à la fin du Rallye à l'ouverture du parc - Samedi 25 juin 2011 - Foire Expo de La Roche sur Foron

